



AIDE A L'ENTREE DANS LA VIE ACTIVE DES JEUNES

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Cette aide de 400 € permet d'accompagner les jeunes de 18 à 25 ans ressortissants du régime agricole au moment de l'entrée dans la vie active.

Cet imprimé dûment complété et signé est à déposer sur votre espace privé MSA (aucune demande papier ne sera acceptée) dans le mois suivant la réception du courrier d'information.

Attention : tout dossier incomplet (non renseigné, incorrect, justificatifs non fourni, ...) vous sera retourné.

IDENTIFICATION

MATRICULE :

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Adresse mail :

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Vous certifiez sur l'honneur :

Avoir perçu, le trimestre dernier, la Prime d'Activité	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Etre en CDD ou CDI depuis au moins 6 mois	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Cotiser à la MSA Ain-Rhône ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

En fonction de vos dépenses, nous retourner les PIECES JUSTIFICATIVES suivantes :

- Permis de conduire
- Facture d'achat d'un véhicule
- Echéancier d'assurance du véhicule
- Frais d'agence d'emménagement
- Attestation de loyer
- Echéancier d'assurance logement
- Frais liés à la prise de poste (ex : vêtements professionnels...)

Le versement de cette aide financière sera fait en fonction des justificatifs fournis et datés de 2024.

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur ne pas percevoir les Prestations familiales d'un autre régime, ET que les renseignements portés dans cette déclaration sont exacts

Fait le _____ à _____

Signature de l'allocataire,